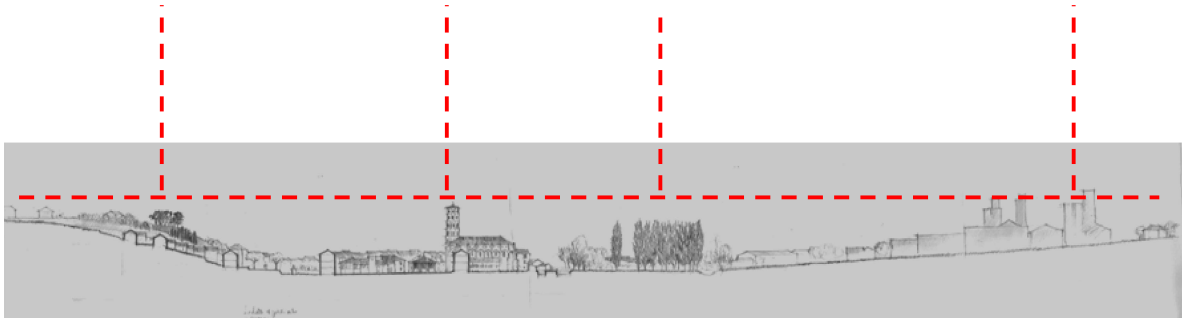


CHAPITRE E

ANALYSE DES PAYSAGES AU REGARD DES CAPACITES D'INTEGRATION DE DISPOSITIFS DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELLABLES

CHAPITRE E.1

VALEUR ET CARACTERISTIQUES ESTHETIQUES ET PAYSAGERES DES TISSUS BATIS ET DES ESPACES



Entités paysagères et signaux : hauteurs et rapports d'échelle

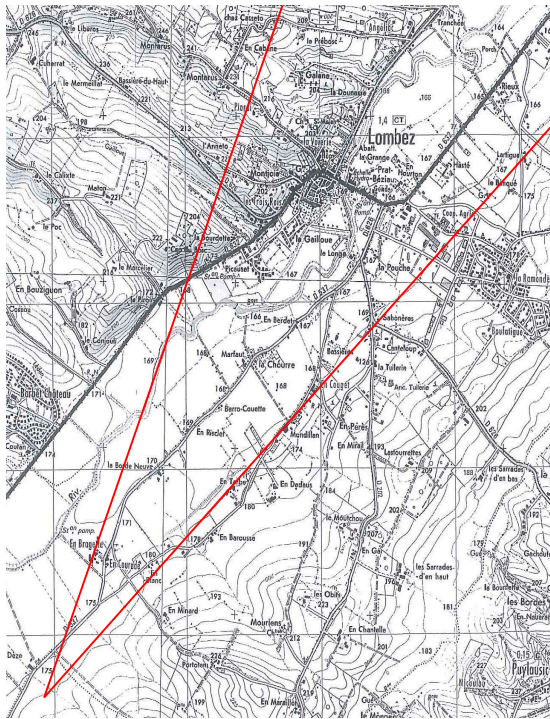


Entités paysagères : volume et densité



Vue hivernale par le sud du site de Lombez : 1. le paysage ouvert de la plaine rurale avec les cordons de ripisylves, les routes plantées et le bâti, 2. le coteau ouest, la chapelle de Saint Majan, 3. la cathédrale, 4. grands arbres du parc de l'évêché, 5. les silos agricoles. Les couleurs: les verts clairs et foncés de la végétation, la brique.

E.1 LE PAYSAGE : ECHELLES, DENSITES, SIGNAUX, ECRANS ET MASQUES



Localisation du point de vue sud-ouest.

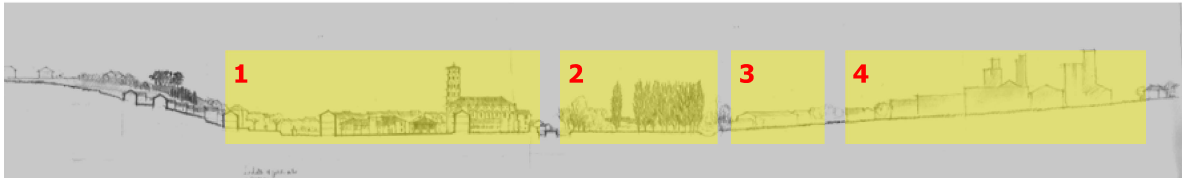
La perception du site de Lombez dans le grand paysage est ponctuée par des signaux topographiques, monumentaux, végétaux ou bâtis. Les échelles de volumes, de hauteur et de densité participent de cette perception. Le site de Lombez vu du sud-est apparaît dans sa continuité, continuité formée par le coteau la ville et ses faubourgs, les cordons de végétation naturelle et plantée et l'ensemble des extensions récentes; silos et Ramondère.

La structure du paysage:

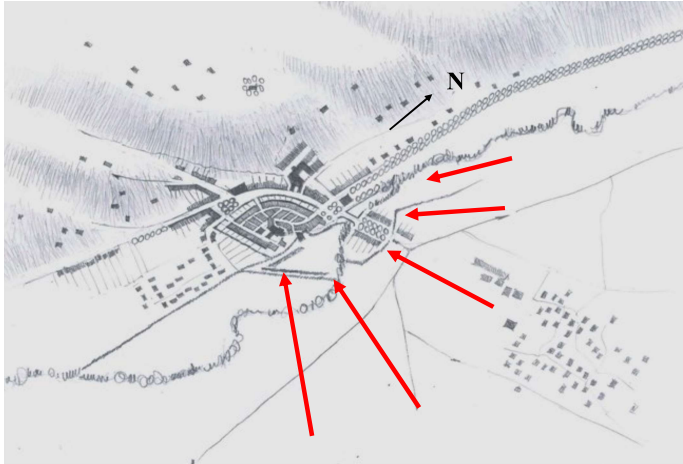
- coteaux boisés
- plaine rurale avec ses routes plantées et ses cordons de ripisylves

Les signaux du paysage:

- La chapelle Saint-Majan et les grands arbres
- La cathédrale, pivot des vues de Lombez
- Les grands arbres du parc de l'évêché
- Les silos agricoles



Le grand site dans la vue lointaine du Sud-Ouest. Le site dans sa continuité forme un écran à la perception du grand paysage qui se situe au delà au Nord-Est. Les écrans bâtis et végétaux : 1. bâtis du bourgs des faubourgs; 2. ripisylves et écran des grands arbres du parc; 3. alignements d'arbres et bâtis du faubourg; 4. zone d'extension des silos et bâtis.



Les écrans à la perception du site: ripisylves, bâtis et plantations du grand parc et des faubourgs.



Masque solaire et écran des grands arbres du parc.



La concurrence d'échelle: en rouge trait plein vertical, la taille d'une grande éolienne (jusqu'à 140 m).

E.2 INSERTION D'INSTALLATIONS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LIMITES DE CONCURRENCE ESTHÉTIQUE ET PRATIQUE



Point de vue remarquable. St. Majan-la ville-le grand paysage



Point de vue remarquable. La plaine,-le coteau-la ville-



Point de vue remarquable. Le site dans sa continuité.



Point de vue remarquable. La ville-le coteau.

La mise en place de dispositifs de production d'énergie de type grand éolien ou solaire et leur insertion dans le site doit être considérée avec la plus grande attention. Ils doivent être installés afin de pouvoir fournir un rendement optimal sans rentrer en concurrence avec les perceptions sensibles du site de Lombez. Deux points de vue remarquables sont à préserver :

- la vue lointaine du sud ouest sur la continuité coteau-ville -végétation, extensions urbaines et industrielles
- les vues de la ville sur le coteau.

Deux types de données sont à prendre en compte :

- les effets d'**écrans visuels** qui permettent l'installation de dispositifs sans concurrencer les perceptions sensibles du site.
- les effets de **masques solaires** qui ne permettent pas un bon fonctionnement des installations photovoltaïques

Les écrans visuels

- Les ripisylves
- Les plantations de grands arbres
- Les continuités bâties des faubourgs
- Les haies des jardins des faubourgs

Les masques solaires

- Les bâtis
- Les plantations de grands arbres
- Les cordons de ripisylves.

Limites d'insertion et de concurrence

Le Grand Eolien.

- sur les coteaux ouest concurrence d'échelle
- dans la plaine sud concurrence d'échelle et risque d'industrialisation d'un paysage de plaine ouverte qui se donne à lire comme un paysage agricole.

Le solaire photovoltaïque et thermique

- sur les coteaux ouest concurrence de texture et de couleur, orientation inappropriée
- dans la plaine sud concurrence de texture et de couleur

La zone la plus susceptible de recevoir ce type d'installations se situe dans la plaine au nord du bourg et de la Ramondère.

A Lombez l'eau affleure le sol et l'exploitation de cette ressource d'énergie renouvelable (hydrothermie) ne rentre pas en concurrence esthétique avec les perceptions de la ville.

